

## 1. Point sur l'association

- a. Niveau national : Paris en septembre réunion de bureau : renouvellement du bureau/prochain séminaire : la délégation/séminaire de rentrée à l'esen Poitiers
- b. Niveau académique : l'objectif principal : le réseau et les rencontres rappel de la nécessité de constituer une équipe d'animation plus étoffée : appel à candidature /projet de demander pour l'Association ESPACEPLE un espace d'échange sur Nuxéo pour déposer les fichiers à partager /retard dans encaissement des chèques de cotisation car changement et de trésorier et de domiciliation bancaire/ une demande à formuler de rencontre avec le SG rectorat/

## 2. Thèmes abordés ce jour :

- a. **Les voyages et les sorties** : but recherché toiletter les dossiers constitués dans les établissements
  - a. Mettre à disposition des enseignants un dossier simple et facile à utiliser : sur la procédure, les documents mis en ligne sur MRCF sont complets/sur la question du dossier à constituer pour l'établissement : il faut réfléchir à organigramme/à présentation (livret/dossier,) et surtout
  - b. à l'engagement des familles :
    - o question de la délégation de AC au régisseur ( gestionnaire)pour signer échéanciers à sa place( question posée par le Rectorat à DAF A 3/L'AC signe les échéanciers et ensuite gestionnaire signe actes d'engagement/ est ce à intégrer dans convention d'agence comptable/ est ce que cela relève de la convention/2 Rappels également tout déplacement en France doit se faire avec une carte d'identité ( utile de demander à la Daric ce qu' il en est pour les enfants hors UE )et il est utile que les élèves disposent de la carte d'assurance maladie Européenne/
    - o sur le sujet des assurances : assurance annulation que certains lycées rendent obligatoire ( annulation groupe et annulation individuelle) mais pour laquelle les établissements ont toute latitude / offre MAIF qui évolue( information en attente)/quid des choix faits en la matière par les établissements rattachés/nécessité que les AC attirent l'attention des gestionnaires sur ce point et rappellent que le cout serait assumé par l'établissement si le voyage n est pas assuré/cas du désistement d'un élève au dernier moment : les EPLE traitent au cas par cas ou l'ont précisé dans leur R,I ou dans la charte voyages
  - c. l'ébauche d'un dossier professeur pourrait être
    - o charte
    - o organigramme
    - o fiche procédure de MRCF
    - o 3 documents à fusionner : déclaration d'intention, autorisation modalités financières+fiche de renseignements
  - d. les AC devraient utilement relancer les gestionnaires sur la délégation faites aux profs pour récupérer les participations financières (sauf espèces) : à chaque voyage il faut une convention de mandat/ ils pourraient valider la délégation en même temps que l'échéancier(en attente réponse Rectorat )
- b. **poursuite des travaux sur la MRCF, le côté recettes et par exemple** : approfondir le contrôle des AC sur les remises d'ordre
  - o vérifier les modalités des RO si dans le RI ou simplement délibération (Tarifs du SAH et remises)

- faire un contrôle aléatoire sur PJ
- demander la liste des RO signée de l'ordonnateur
- contrôle plus performant de l'AC sur les re-constatations et PJ (un exemple de travaux sera transmis)

### 3. **point sur les questions de notre association professionnelle** à aborder avec la hiérarchie : pourraient être évoqués

- a. capacité de l'institution à proposer aux gestionnaires d'EPL, une formation adaptée sur la pratique des recettes
- b. les droits que n'ont plus les AC ex dans GFE sconet : CF interrogation de JMQ
- c. La stabilité et la professionnalisation des personnels alloués aux agences comptables
- d. La question du respect des obligations horaires annuelles par tous les personnels administratifs (de gestion et des secrétariats pédagogiques)
- e. Le positionnement des gestionnaires par rapport à la Région et le rôle de leur autorité hiérarchique (ex : dans le cas du dispositif manuels scolaires souhaité par le CRB)

### 4. **Points divers et sujets d'actualité :**

- négociation entre Bercy et DAF A3 à propos de la déductibilité des bourses sur le montant des frais scolaires
- dématérialisation des factures : question comment le gestionnaire principal accorde une délégation au gestionnaire secondaire/points négatifs, on relève que Chorus Portail Pro est instable et l'absence d'obligation de la mention du RIB sur factures émises : le sujet de la fraude est prégnant
- évolution du dispositif des prélèvements Sepa : prélèvement first abrogé et BIC devient optionnel
- carte cible des agences comptables: Quimper, nouvelle agence comptable avec fusion Douarnenez et Pont Labbé / Rennes, modification d'établissement support du CFAEN
- Dispositif manuels scolaires impulsé par la région : chefs d'établissements de et Gestionnaires ont fait leurs propres sondages qui contredisent nettement les pourcentages de la Région qui mélangent établissements publics et privés : contrairement à ce que dit la Région les établissements publics ne se sont pas engagés dans la gestion directe des manuels scolaires : le sondage rapide fait au cours de la réunion fait état de 2 établissements ayant passé une convention de gestion avec le CRB et 7 par le biais d'une association  
À retenir : une prochaine rencontre Espaceple pourrait permettre d'approfondir le sujet
- Le visa de l'agent comptable sur les factures émises par ex par le Rectorat : 2 écoles ; on convient à titre de simplification !!! que l'AC n peut signer dès que l'O/R est émis.

### 5. **Sujets envisageables pour prochaines réunions ESPAC'EPL Rennes**

- projets pour des rencontres avec intervenants : la B.D.F sur surendettement/La DRFIP pour échanges avec Auditeurs/Le SCEPLE Clermont Ferrand pour échanges sur les pratiques de contrôle des comptes/
- des thèmes à travailler : Les contrôles aléatoires des AC sur les PJ des recettes  
La fraude sur les paiements/L'analyse financière/Les contrats : la tacite reconduction, la mise en concurrence, L EPA/Les archives : proposition d'intervention sur la méthode par Sylvie Jolly.